



Le SNUipp-FSU appelle la profession à rendre visible dans la manifestation, les revendications (banderoles, affiches, panneaux..)

Des visuels ici pour vous aider



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°61

Sommaire : Mouvement, GREVE 19 mars, Loi Blanquer - Tous dans l'action le Samedi 30 MARS, Fonction publique, Faute professionnelle, Corps des PE, Ineat/Exeat, réunions syndicales, retraites



INFORMER | DÉFENDRE | PROPOSER | AGIR... ENSEMBLE

**Ouverture du serveur IPROF
pour le mouvement prévu
du 1er avril au 14 avril à midi**

Compte-rendu du comité technique "spécial mouvement"

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU : [ici](#)

Lire le compte - rendu complet : [ici](#)

Grille indicative des barèmes : [ici](#)

Grille indicative des zones infra départementales : [ici](#)

Calendrier du mouvement : [ici](#)

Au final l'ensemble des syndicats présents (7 élu-e-s SNUipp, 1 CGT, 1 snalc, 1 Se) **a voté contre les propositions de l'IA.**

**Suite à ce vote unanime le CTSD est
re convoqué mercredi matin 20 MARS à 9h30.**

A quoi joue le SNALC : une représentante du 2° degré pour ... discuter du barème 1°degré. Pas une seule intervention en séance. Même pas pour dénoncer le projet ministériel. No comment !

*Le MUG mouvement offert
par Blanquer*



Mercredi 20 mars

**le SNUipp-FSU et la CGT éduc
appellent les collègues à un nouveau
rassemblement de protestation
devant le Rectorat à 8h30.**

**Le thème : "face à ses nouvelles règles de
mouvement, faisons un boucan d'enfer !"
Amenez tout ce qui peut faire du bruit !**



REUNIONS Spéciales MOUVEMENT 2019

Une 1ère réunion, spéciale "début de carrière" (pfse, T1, T2 etc...) s'est tenue demain, Samedi 16 mars . **130 jeunes collègues présents.**

* Le SNUipp-FSU organise une autre réunion spéciale "MOUVEMENT 2019" suite aux nombreux changements qui se profilent.

MERCREDI 27 MARS à 9 h au local du SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU tiendra aussi bien sûr des permanences tout au long de l'ouverture du serveur.



Public / privé dans l'action le MARDI 19 mars

Pour le service public, pour l'Ecole et ses personnels

Manifestation 10h Gare Thiers à Nice

► Alors que se dessinent les contours inquiétants d'une réforme démantelant les organismes consultatifs de la Fonction publique ou encore prévoyant le recours à un emploi massif de contractuels, quatre organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique dont la FSU appellent à faire du 19 mars une journée de mobilisations partout en France.

► Une plate-forme revendicative qui rejoint celle des salariés du privé notamment sur la suppression de la journée de carence injuste pour tous les salariés.

L'appel : PUBLIC / PRIVÉ TOUS ENSEMBLE LE 19 MARS 2019

LIRE LA SUITE

Le tract de la FSU [ici](#)

Proposition de Lettre aux parents: [ici](#)

De nombreuses écoles seront fermées : continuez à nous envoyer vos chiffres de grévistes !



**Loi Blanquer : Toutes et tous dans la rue le 30 mars !
Enseignants, parents tous concernés !**

A la suite du 19 mars, le SNUipp et la FSU appellent à une journée d'action et de MANIFESTATIONS

**partout en France SAMEDI 30 MARS
contre la LOI "école de la confiance" (sic !)**

D'autres organisations syndicales se sont jointes depuis à cet appel qui désormais est unitaire

Elles appellent ensemble à manifester partout en France le 30 mars contre la loi « Pour une école de la confiance ».

**« Monsieur le ministre, pour améliorer l'école
vous n'avez pas notre confiance ! »**

LIRE la suite : **ICI**

Précisions à venir sur les modalités

La loi Blanquer en 5 minutes: pour les enseignants : **ICI**

La loi Blanquer en 5 minutes / VERSION PARENTS: **ICI**



Continuez à adresser massivement le courrier aux élu(e)s
(députés, sénateurs et maires) ci-dessous.
Copie au SNUipp-FSU

**Courrier relatif aux établissements publics des savoirs
fondamentaux à envoyer aux élu(e)s**

Analyse complète de la Loi Blanquer ici



**DITES NON À LA LOI
DE TRANSFORMATION
DE LA FONCTION PUBLIQUE !**



**La réforme de la Fonction publique de A à Z : Toutes les
raisons de la mobilisation du 19 et du 30 mars !**

Remise en cause des instances paritaires, recours institutionnalisé aux contractuels, gestion et évaluation des personnels, mobilité : la réforme de la Fonction publique préparée par le gouvernement aurait de lourdes conséquences pour les enseignantes et les enseignants.

Le projet de loi portant réforme de la Fonction publique, contesté par la totalité des syndicats représentatifs des fonctionnaires, a pour vocation de modifier en profondeur le recrutement et la gestion des personnels. Sous prétexte de l'assouplir, Il fragilise leur statut pour mieux le détricoter. Enseignantes et enseignants sont directement concernés par plusieurs dispositions du texte.

Lire la suite ici

La Fonction publique à la croisée des chemins : les organisations syndicales refusent de siéger au CCFP !

Tract FSU Fonction publique

À l'heure du New Public Management : Fonctionnaire, manager ou citoyen ? par Anicet Le Pors



Elle est où la faute professionnelle ?

Dans un courrier commun au ministre de l'Éducation nationale, le SNUipp-FSU, le SE-Unsa, le Sgen-CFDT, le Snudi-FO, la CGT-Éduc'action et Sud-éducation s'insurgent contre ses menaces de sanction à l'encontre des personnels qui refusent d'appliquer tout ou partie des évaluations CP.

Ils lui demandent de retrouver le chemin du dialogue.

Lire le courrier des syndicats

Lettre du Ministre ici

Et face à ces intimidations nous ne serions pas en grève pour manifester le 19 mars et encore dans la rue le 30 mars !?



Intégration dans le corps des PE

Par liste d'aptitude 27 possibilités

Par concours interne 4 possibilités



INEAT/EXEAT 2019

- ▶ La circulaire de l'IA 06 est parue
- ▶ Demandes à faire avant le 26 AVRIL 2019
- ▶ **COPIES au SNUipp-FSU pour suivi**
- ▶ Sachant que ce mouvement complémentaire s'adresse prioritairement :
 - ▶ à celles et ceux qui n'ont malheureusement pas obtenu satisfaction aux permutations,
 - ▶ aux enseignants dont la mutation du conjoint a été connue après le 30/01/2019 et qui peuvent, à ce titre, bénéficier d'un rapprochement de conjoint.
 - ▶ Mais cela concerne aussi les PFSE (stagiaires), et d'autres collègues titulaires potentiels.

Tout est ici

RÉUNIONS
D'INFORMATION
SYNDICALE

RAPPEL : VOUS POUVEZ
DÉDUIRE VOTRE PARTICIPATION
À CES RÉUNIONS, DES
ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES
DE VOTRE CHOIX.

REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE

du SNUipp-FSU / 2ème série !

ATTENTION Changement

Nous sommes obligés **d'annuler** la RIS prévue Mercredi 20 mars à l'école St Barthélémy

En effet Ctsd Spécial mouvement le même jour et cela n'était pas prévu ...

2 réunions sont bien maintenues sur NICE :

Ecole du Port le Samedi 23 mars

et Ecole St Isidore le Mercredi 27 mars

VENEZ nombreuses et nombreux !

Les sujets d'actualité ne manquent pas ! Loi Blanquer, Fonction publique, Carte scolaire, Educatif, Mouvement, Promotion, Direction, Maternelle, enseignement spécialisé, inclusion et toutes les questions que vous souhaitez aborder...

Ces réunions sont un droit acquis par la profession, faisons le vivre !

Modalités, Dates et lieux : Tout est ici



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite:

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos